

Jeudi 17 avril 2014

P7_TA(2014)0446

Arrangement avec le Royaume de Norvège sur les modalités de sa participation au Bureau européen d'appui en matière d'asile *****Résolution législative du Parlement européen du 17 avril 2014 sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'arrangement entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège sur les modalités de sa participation au Bureau européen d'appui en matière d'asile (18141/2013 — C7-0107/2014 — 2013/0427(NLE))****(Approbation)**

(2017/C 443/114)

Le Parlement européen,

- vu le projet de décision du Conseil (18141/2013),
 - vu le projet d'arrangement entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège sur les modalités de sa participation au Bureau européen d'appui en matière d'asile (18140/2013),
 - vu la demande d'approbation présentée par le Conseil conformément à l'article 74, à l'article 78, paragraphes 1 et 2, et à l'article 218, paragraphe 6, deuxième alinéa, point a), du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (C7-0107/2014),
 - vu l'article 81, paragraphe 1, premier et troisième alinéas, et l'article 81, paragraphe 2, ainsi que l'article 90, paragraphe 7, de son règlement,
 - vu la recommandation de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (A7-0257/2014),
1. donne son approbation à la conclusion de l'arrangement;
 2. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des États membres et du Royaume de Norvège.
-